

ACADEMIE DES SOURCES Association loi 1901			
FICHE D'INSCRIPTION ANNEE 2025/2026			
NOM DE L'ELEVE :		Prénom :	
Date de naissance :			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Tel fixe :		Email :	
Tel portable :			
1 ^{ère} activité :			
Discipline choisie :			
☐ Piano : choisir le ☐ Guitare/basse ☐ Batterie ☐ Violoncelle ☐ Flûte ☐ Chant			
professeur :			
☐ Hong Ngoc Dang			
☐ Benoit PAUMELLE PICHON			
Durée choisie		Tarifs (non Roinvillois) : Tarifs (Roinvillois - 25 ans max ^{*1}) :	
☐ 30 min-----		Annuel : 578,00 € Annuel : 488,00 €	
☐ 45 min-----		Annuel : 867,00 € Annuel : 777,00 €	
☐ 60 min-----		Annuel : 1156,00 € Annuel : 1066,00 €	
		*1 : 25 ans maximum avant fin 2025	
Montant à reporter :			
2 ^{ème} activité :			
Discipline choisie :			
☐ Piano : choisir le ☐ Guitare/basse ☐ Batterie ☐ Violoncelle ☐ Flûte ☐ Chant			
professeur :			
☐ Hong Ngoc Dang			
☐ Benoit PAUMELLE PICHON			
Durée choisie		Tarifs (non Roinvillois) :	
☐ 30 min-----		Annuel : 578,00 €	
☐ 45 min-----		Annuel : 867,00 €	
☐ 60 min-----		Annuel : 1156,00 €	
Montant à reporter :			
3 ^{ème} activité :			
Discipline choisie :			
☐ Piano : choisir le ☐ Guitare/basse ☐ Batterie ☐ Violoncelle ☐ Flûte ☐ Chant			
professeur :			
☐ Hong Ngoc Dang			
☐ Benoit PAUMELLE PICHON			
Durée choisie		Tarifs (non Roinvillois) :	
☐ 30 min-----		Annuel : 578,00 €	
☐ 45 min-----		Annuel : 867,00 €	
☐ 60 min-----		Annuel : 1156,00 €	
Montant à reporter :			
Ateliers de groupe : 8 séances par an de 1h30			
☐ Groupe celtique		Tarif annuel : 170,00 €	
		Montant à reporter :	
☐ Groupe pop rock		Tarif annuel : 170,00 €	
		Montant à reporter :	
☐ Groupe improvisation		Tarif annuel : 170,00 €	
		Montant à reporter :	
Eveil musical			
☐ 30 séances de 45 min		Tarif annuel : 191,00 €	
		Montant à reporter :	
TOTAL DES COURS :			
Adhésion annuelle à l'association (obligatoire) :			
☐ 36,00 € (merci de préparer un <u>chèque séparé</u>)		Montant à reporter :	

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM		Tel	
NOM		Tel	
NOM		Tel	

Pièces à fournir pour valider l'inscription :

- Ce formulaire dûment complété
- Le paiement de l'année complète

ECHEANCE DES REGLEMENTS :

1 chèque pour l'année d'activité, encaissé en octobre

3 chèques pour l'année d'activité, encaissés en octobre, janvier et avril

9 chèques pour l'année d'activité, encaissés d'octobre à juin

Une année d'activité instrumentale correspond à 30 cours individuels à fréquence hebdomadaire, répartis sur l'année scolaire (hors vacances scolaires). Les droits d'inscription comprennent également la participation à au moins une audition. Le calendrier propre à chaque activité est remis en début d'année d'activité à l'élève par le professeur.

La présente inscription vous engage pour l'année d'activité entière. La cotisation totale est due à l'inscription. Aucun cours ne sera remboursé, sauf cas de force majeure laissée à l'appréciation du bureau de l'ACADEMIE DES SOURCES et en accord avec le professeur. Les inscriptions en cours d'année ne seront prises que par trimestre complet.

Le règlement intérieur de l'association ACADEMIE DES SOURCES est à votre disposition sur simple demande.

Date et signature (représentant légal pour les mineurs), précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

Merci de cocher les cases :

☐ J'autorise la publication de photos ou je figure / ou figure mon enfant (barrer la mention inutile) sur le site internet de l'ACADEMIE DES SOURCES (www.academie-des-sources.fr)

☐ Je souhaite recevoir une attestation d'inscription et de paiement pour mon comité d'entreprise (remise en octobre)

☐ Je souhaite recevoir par mail les newsletters de l'ACADEMIE DES SOURCES

Merci de noter ci-dessous les numéros des chèques :

Chèque d'adhésion :	
---------------------	--

Chèques de cotisation pour les cours (9 chèques maximum) :

1	2	3
4	5	6
7	8	9

Règlement à l'ordre de l'ACADEMIE DES SOURCES (ou ADS) à adresser à Mr MAJ, 20 rue des Sceaux Maréchaux 91410 SAINT CYR SOUS DOURDAN